



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L' AISNE

SOUS-PRÉFECTURE DE CHÂTEAU-THIERRY

Secrétariat Secrétaire Générale

Château-Thierry, le 18 novembre 2011

Affaire suivie par : Mme BACCHETTA
Tél : 03-23-69-55-02

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES INONDATIONS (P.P.R.I.) ET COULEES DE BOUE entre Passy-sur-Marne et Trélou-sur-Marne

Conformément aux dispositions du Code de l'Environnement et du décret n° 95-101 du 05 octobre 1995 relatif aux plans de prévention des risques naturels prévisibles, le Préfet de l'Aisne a prescrit, par arrêté préfectoral en date du 06 décembre 2004, une enquête publique concernant le Plan de Prévention des Risques Inondations (P.P.R.I) et coulées de boue sur le territoire des communes de PASSY-SUR-MARNE et TRELOU-SUR-MARNE.

Pendant la durée de l'enquête, toute personne intéressée par le projet pourra prendre connaissance du dossier auprès des mairies concernées, aux heures d'ouverture habituelles des services, formuler ses observations sur un registre ouvert à cet effet, et adresser toute correspondance au commissaire enquêteur à la mairie de TRELOU-SUR-MARNE, siège de l'enquête. Ces observations doivent être consignées ou reçues avant la fin de l'enquête.

Monsieur Michel DUCHATEL, a été désigné commissaire enquêteur par le Tribunal Administratif d'Amiens. Il se tiendra à la disposition du public pour recevoir les observations les :

- **Mardi 03 janvier 2012 de 15h00 à 18h00 à Trélou-sur-Marne**
- **Mercredi 11 janvier 2012 de 15h00 à 18h00 à Passy-sur-Marne**
- **Samedi 21 janvier 2012 de 09h00 à 12h00 à Trélou-sur-Marne**
- **Mercredi 25 janvier 2012 de 15h00 à 18h00 à Passy-sur-Marne**
- **Mardi 07 février 2012 de 15h00 à 18h00 à Trélou-sur-Marne**

A l'issue de l'enquête, toute personne intéressée pourra prendre connaissance des conclusions motivées du commissaire enquêteur à la mairie concernée, à la Direction Départementale des Territoires- Service Environnement – Unité Prévention des Risques - 50 boulevard de Lyon à Laon (02000), ou pourra obtenir communication de ces conclusions en adressant sa demande au Préfet.

VU pour insertion
Le Sous-Préfet de Château-Thierry

signé

Régis ELBEZ